

N'oublie pas de voter pour tes représentants syndicaux

en DECEMBRE 2018 !

• L'absence de syndiqués nuit à l'égalité :

Wilkinson, 2010 : « C'est la baisse du nombre de personnes syndiquées qui expliquait le plus étroitement le creusement des écarts de revenus ».

Jaumotte (FMI), 2015 : « Le recul du syndicalisme explique pour moitié environ l'augmentation de la part des revenus revenant aux 10% les plus riches ».

• L'adhésion permet le progrès social:

Uruguay : entre 2003 et 2015, le nombre de syndiqués a été multiplié par 4 → Les salaires ont été augmentés de 50% dans le privé et 40% dans le public. N°1 mondial pour les droits des travailleurs.

→ Adhérer: c'est déjà lutter contre les inégalités.



Des facilités d'adhésion...

Pratique ! ⇒ Paiement en ligne.

⇒ 66% de crédit d'impôts.

⇒ Paiement par chèque en plusieurs fois possible (8x maxi).

⇒ Paiement par **prélèvement automatique à date souhaitée** (ex : Adhères en septembre et commencez le prélèvement en février). Choix modifiable à chaque année.

⇒ Reconduction automatique tous les ans, **si vous le souhaitez.** (finis les oublis)

OU ENVOYER MA COTISATION ?

Benjamin FABAS

Trésorier Départemental du 78
8 impasse des champs bergers
78711 MANTES LA VILLE

Mail : s2 -78@snepfsu.net
www.snepfsu-versailles.net



Fiche syndicalisation

2018-2019



Fiers d'être
LIBRES



Forts d'être

ENSEMBLE



Rentre dans le jeu

Avec

Le Snep78 !